

Bilan de la saison :

FOYER LAIQUE de LANESTER section KARATE							
hommes		SAISON 2019 / 2020				femmes	
>18 ans	<18ans			>18 ans	<18ans		
46 H	soit 65%	71 Adhérents				25 F	soit 35%
28	18	qui pratiquent en priorité :				12	13
61%	39%	le karaté : 64	le Karaté Contact : 04	le Tai Ki : 03	48%	52%	
26	18	69 sont licenciés au FLL				11	14
59%	41%				44%	56%	
2	4 Sont inscrits dans une autre section du FLL				2		
67 ont une carte FLL Karaté							
2	02 sont licenciés dans d'autres clubs				0		
11 sont titulaires d'un diplôme d'enseignant karaté (fédéral ou brevet d'état)							
Catégories d'âges des Licenciés FLL							
	06 Poussins	06 Pupilles	04 Benjamins	08 Minimes	05 Cadets	03 Juniors	37 Seniors
44 Hommes	5	6	3	4	0	0	26
25 Femmes	1	0	1	4	5	3	11

REPARTITION DES ADHERENTS							
FOYER LAIQUE DE LANESTER - 0560008							
		saison					
Hommes		2018	2019	Femmes			
< 18 ans	>18 ans	3 juillet 2020		< 18 ans	>18 ans		
12	25	57 Pratiquants		6	12		
12	25	54 licenciés FLL		6	12		
		dont 03 "Autre club"					
37 hommes		65%		21 femmes		37%	
11 Educateurs diplômés							

CATEGORIES D'AGES							
Hommes				Femmes			
Catégorie	âges	Catégorie	âges	Catégorie	âges	Catégorie	âges
		01 espoirs	18 à 20			03 espoirs	18 à 20
03 pupilles	8 à 9	03 séniors(1)	21 à 27				
02 benjamins	10 à 11	01 séniors(2)	28 à 35				
03 minimes	12 à 13			02 minimes	12 à 13	01 vétérans(1)	36 à 45
04 cadets	14 à 15	08 vétérans(2)	46 à 55	03 cadets	14 à 15	04 vétérans(2)	46 à 55
		12 vétérans(3)	56 ans et +	01 juniors	16 à 17	04 vétérans(3)	56 ans et +

Bilan : 14 adhérents de plus, tout en gardant le même équilibre H/F 65/35%

La situation financière au 30 juin 2020

Compte sur livret Crédit Agricole : 10010.83€

Compte courant Crédit Agricole : 15729.36€

situation globale : 25740.19€

Les échéances à venir :

Remboursement covid non effectués : 270€ (4*41 ; 3*26 ; 1*28)

solde vêtements avec Janze 477.50€

CDK 56 remboursement frais compétition Andréa 90€

TOTAL 873.50€

SITUATION GLOBALE : 25740.19 – 873.50 = 24866.69€

Détail des remboursements covid :

Méthode de calcul utilisée :

remboursement de 1/3 de la partie cours, effectivement payée par l'adhérent.

cela exclut les paiements par CAF qui ne sont pas à charge de l'adhérent, mais inclus les paiements par chèques vacances.

2 exemples :

Civilité	NOM Prénom	age	Cie d'Age	cotisations 10 406 €	chèque	liquide	chèques vacances	bon caf	solde / remboursement	observations	cours	COVID19 : 1 542 €
Monsieur	LOONIS Sohan	07 ans	poussin 2	140 €	95 €			45 €			73,00 €	8 €

Remboursement des cours (1/3 de 73€) moins les 45€ de la CAF

Civilité	NOM Prénom	age	Cie d'Age	cotisations 10 406 €	chèque	liquide	chèques vacances	bon caf	solde / remboursement	observations	cours	COVID19 : 1 542 €
Monsieur	DUPOUIS Lucas	10 ans	benjamin 1	140 €			140 €				73,00 €	22 €
Mademoiselle	LAUDIC Morgan	12 ans	minime 1 f	140 €	140 €						73,00 €	22 €

Ceux pour qui le 1/3 de remboursement était inférieur à 15€ n'ont rien perçu.

Ont été privilégiés dans les premiers indemnisés, les salariés qui ont eu une perte de rémunération.

Ont attendus, ceux qui ne souhaitent pas être remboursés, les retraités...

Le premier groupe étant limité aux nombres de formules de chèques disponibles !

RECAP COVID

NOM Prénom	catégorie de cours	cotis dues 10 406 €	encaissées	solde remboursement	observations	COVID 1? 1 542 €	MODALITE		
LE TROCCQUER Pierre Yves	hauts gradés (5ème Dan et plus)	- €	- €				non éligible		hauts gradés
POENCIER Philippe	hauts gradés (5ème Dan et plus)	- €	- €				non éligible		hauts gradés
RENDA Michel	professeurs	81 €	81 €	0 €		- €	non éligible		professeur
DELALANDE Christophe	minimes à vétérans	205 €	205 €	- €		41 €			
DEPLACE Ivan	minimes à vétérans	159 €	205 €	46 €	arret accident	- €	non éligible		arrêt accident
LAUGA Renaud	professeurs	81 €	81 €	0 €		- €	non éligible		professeur
LE CLOIREC Léo	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453509	08/04/2020	
MARCCER Sophie	hauts gradés (5ème Dan et plus)	- €	- €				non éligible		hauts gradés
RENAULT Nathalie	bureau	154 €	154 €	0 €		26 €			
ROUX Gilles	professeurs	81 €	81 €	0 €		- €	non éligible		professeur
ROYE Brigitte	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €			
ROYE Henri	bureau	154 €	154 €	0 €		26 €			
SAFI Sarajilhq	tarification spécifique	50 €	50 €			- €	non éligible		tarif spécifique
TANTER Yves	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €			
THEBAULT Franck	minimes à vétérans passage FFKDA	114 €	114 €			25 €	CH1453524	08/04/2020	
DUPUIS Lucas	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453498	08/04/2020	
LAUDIC Morgan	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453508	08/04/2020	
THEBAULT Eloïse	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453524	08/04/2020	
COMBES Leelou	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €			
FORRIERE Maëlys	minimes à vétérans	159 €	205 €	46 €	rbt 46€ 27012020	- €	non éligible		arrêt accident
MARY Lou-Rose	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453517	08/04/2020	
LE GOULVEN Thibault	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453510	08/04/2020	
SADROUTDINOV Abdoula	poussins pupilles benjamins	140 €	95 €			8 €	CH1453521	08/04/2020	
FERNANDES Lana	minimes à vétérans	140 €	140 €			22 €	CH1453501	08/04/2020	
FERNANDES Tiago	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453501	08/04/2020	
DESPRES Aaron	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453496	08/04/2020	
LEPARMENTIER Matheo	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453515	08/04/2020	
COURTET Charly	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453494	08/04/2020	
LE MOUROUX Jean Luc	minimes à vétérans autre section FLL	175 €	175 €			41 €	CH1453512	08/04/2020	
STEPHANT Yann	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453523	08/04/2020	
BERNARD Hervé	minimes à vétérans autre section FLL	175 €	175 €			41 €	CH1453492	08/04/2020	
JUDIC Hervé	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €			
CANAC Sylvie	minimes à vétérans	159 €	205 €	46 €	arret accident	- €	non éligible		arrêt accident
LE BOUHILLEC Andréa	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	VIREMENT	08/04/2020	
LE THUAUT Michel	minimes à vétérans passage FFKDA	136 €	136 €			32 €	CH1453514	08/04/2020	
DUPUY Georges	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	VIREMENT	28/05/2020	
JULE Enzo	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453506	08/04/2020	
LE GONIDEC Bruno	professeurs	81 €	81 €	0 €		- €	non éligible		professeur
SIOHAN Roger	bureau	154 €	154 €	0 €		26 €			
LE MAOUT Christiane	taikyokuken	110 €	110 €			13 €	CH1453511	08/04/2020	
LINDENBERG Bernard	professeurs assistants	81 €	81 €			- €	non éligible		professeur
FORRIERE Hervé	minimes à vétérans	159 €	159 €			28 €	CH1453503	08/04/2020	
BERNETSIAN Rozanna	minimes à vétérans	205 €	100 €	105 €	2RELANCES 1ER T	- €	non éligible		cotisation incomplète
LE BOUHILLEC Philippe	minimes à vétérans	116 €	116 €			15 €	VIREMENT	08/04/2020	
DINAM Tom	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453497	08/04/2020	
DINAM Nino	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453497	08/04/2020	
MOREL-DORLEANS Jules	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453519	08/04/2020	
MORDANT Lysandre	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453518	08/04/2020	
LE COGUIC Lisa	tarification spécifique	80 €	80 €			- €	non éligible		tarif spécifique
LE COGUIC Emma	tarification spécifique	80 €	80 €			- €	non éligible		tarif spécifique
LOONIS Sohan	poussins pupilles benjamins	140 €	95 €			8 €	CH1453516	08/04/2020	
BELLEGUIC Lucienne	minimes à vétérans autre section FLL	175 €	175 €			41 €	CH1453491	08/04/2020	
BARBE Deborah	poussins pupilles benjamins	140 €	95 €			8 €	CH1453490	08/04/2020	
BRIENT Hélène	taikyokuken autre section FLL	80 €	80 €			13 €	CH1453493	08/04/2020	
BARBE Mathilde	minimes à vétérans	159 €	159 €			28 €	CH1453490	08/04/2020	
GRAD Lou	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453504	08/04/2020	
LE SCOEZEC Elona	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453513	08/04/2020	
PEZENNEC BAUDRON Taoh	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453520	08/04/2020	
FLEGEAU Soan	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453502	08/04/2020	
JAN COLAS Sacha	poussins pupilles benjamins	140 €	140 €			22 €	CH1453505	08/04/2020	
KERVAZO Fabrice	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453507	08/04/2020	
DUTRUEL Erell	minimes à vétérans	205 €	205 €			41 €	CH1453499	08/04/2020	
DANIEL Clara	minimes à vétérans	205 €	200 €	5 €		41 €	CH1453495	08/04/2020	
ETOUARIA Armand	minimes à vétérans	159 €	159 €			28 €	CH1453500	08/04/2020	
AVRY Mewen	tarification spécifique	67 €	37 €	30 €		- €	non éligible		tarif spécifique
PENDELIAU Michel	minimes à vétérans	159 €	159 €	- €		28 €			
SEINCE Hélène	minimes à vétérans	159 €	159 €	- €		28 €	CH1453522	08/04/2020	
THEBAULT Yann	minimes à vétérans	159 €	159 €	- €		28 €	CH1453525	08/04/2020	
ALHABI Halla	minimes à vétérans	159 €	60 €	99 €		- €	non éligible		cotisation incomplète
ILGUN Valeri	minimes à vétérans	159 €	114 €	47 €	ins fev covid mars	- €	CH14532526	08/04/2020	
LE GAL Cedric	minimes à vétérans	159 €	159 €	92 €	ins fev covid mars	- €	CH14532527	08/04/2020	

Qui fait quoi ?

Membres du bureau sont élus avec droit de vote au CA DU FLL : Roger, Nathalie, Henri.

Le Président délégué de section, Pierre Yves, siège au CA sans droit de vote.

Au niveau de la section les attributions méritent d'être établies.

Que peut-on lister ?

Les rapports avec la Fédération :

- Prises de licences Hervé JUDIC, Pierre Yves LE TROCQUER
- Inscriptions compétitions Pierre Yves LE TROCQUER
- Affiches... bureau

Les rapports avec la ligue et le département :

- Participations aux AG et réunions éventuelles ; Pierre Yves LE TROCQUER ou délégué

Les rapports avec le FLL :

- Participation au CA ; Nathalie RENAULT, Roger SIOHAN, Henri ROYE.
- Participation à d'éventuelles commissions. Membres du CA

Les postes au sein du bureau :

- Président délégué / Pierre Yves LE TROCQUER
- Trésorerie et Secrétariat : les postes ne sont pas nommément attribués, mais les fonctions sont définies dans le tableau ci-dessous :

secrétariat début de saison, inscriptions

- Nathalie RENAULT, Henri ROYE, Bernard LINDENBERG.

FFK, enregistrement des licences et inscriptions compétitions

- Pierre Yves LE TROCQUER, Hervé JUDIC.

Trésorerie,

- Pierre Yves LE TROCQUER, Nathalie RENAULT

Projection sur la saison prochaine :

A priori, après un sondage effectué par mail pendant le confinement, on repartira avec les mêmes encadrants dans les mêmes cours.

Restent à définir, les contours des cours compétition et karaté contact.

Une réunion doit être programmée avec les professeurs du club et 1 membre du bureau pour caler le programme de cours.

Cotisations 2020 / 2021

Zoom sur la grille 2019 / 2020

prix de la licence fédérale		37 €
prix de la carte FLL		30 €
cotisation totale KARATE minimes à vétérans	2010 et avant	205 €
cotisation totale poussins pupilles benjamins	2011	140 €
cotisation totale TAIKYOKUKEN		110 €
INSCRIPTION AU DERNIER TRIMESTRE = 50% DE LA SAISON		

Cotisation FEDERALE	250 €
----------------------------	--------------

catégorie de cours	Sept à Août		Janv à Août		spécificités	
	FFKDA	FLL	COURS	TOTAL		
bureau	37 €	30 €	87 €	154 €		
hauts gradés (5ème Dan et plus)	37 €	30 €			25% de réduction sur l'adhésion début de saison adhésion offerte	
minimes à vétérans	37 €	30 €	138 €	205 €	92 €	159 €
minimes à vétérans autre section FLL	37 €		138 €	175 €	92 €	129 €
minimes à vétérans FAMILLE	37 €	30 €	69 €	136 €	46 €	113 €
minimes à vétérans passage FFKDA		30 €	138 €	168 €	92 €	122 €
minimes à vétérans remboursement partiel (cf. règl FLL)	37 €	30 €				
minimes à vétérans tarification spéciale	37 €	30 €				
poussins pupilles benjamins	37 €	30 €	73 €	140 €	49 €	116 €
poussins pupilles benjamins autre section FLL	37 €		73 €	110 €	49 €	86 €
poussins pupilles benjamins FAMILLE	37 €	30 €	37 €	104 €	24 €	91 €
poussins pupilles benjamins passage FFKDA		30 €	73 €	103 €	49 €	103 €
poussins pupilles benjamins remboursement partiel (cf. règl FLL)	37 €	30 €				
poussins pupilles benjamins tarification spéciale	37 €	30 €				
professeurs	37 €	30 €	13,8 €	81 €		payent adhésions début de saison+ 10% des cours
professeurs assistants	37 €	30 €	69 €	136 €		payent adhésions début de saison+ 50% des cours
taikyokuken	37 €	30 €	43 €	110 €	29 €	96 €
taikyokuken autre section FLL	37 €		43 €	80 €	29 €	66 €
tarification spécifique	37 €	30 €	- €	- €	- €	- €

Propositions du bureau :

Doit on répondre au CR de CA du 1^{er} juillet 2020 ?